

VII

En 1791 on était seulement au début du mouvement révolutionnaire, et nous avons vu que, dans l'acte de vente du 4^e lot, l'église avait été réservée pour servir au culte, sous le titre d'*oratoire*, mais le règne des Girondins arriva et fut bientôt remplacé par celui des Jacobins. L'église des Feuillans subit le sort commun et au commencement du siècle une maison fut construite sur son emplacement, sous la direction de François Hotelard, architecte (1), qui a aussi élevé, en 1819, celle qui se trouve à l'angle sud-ouest de la rue de Thou et de la place Croix-Paquet. Il ne reste d'autre souvenir de l'église que dans le périmètre de la maison actuelle. Les plans et documents que je possède me permettent d'affirmer que cette maison fut élevée exactement sur les fondations de ladite église dont l'entrée principale était sur la Grande rue des Feuillans. L'idée que l'on peut se faire de son extérieur, d'après le plan de Simon Maupin et celui de Froment, est celle d'une grande simplicité. L'intérieur réservé au public, en dehors de la sacristie, du chœur et d'une chapelle latérale, était très-exigu, car il ne mesurait pas plus de 26 mètres de longueur sur 10 de largeur. Il n'est donc pas étonnant que, lors de la cérémonie en action de grâces du retour à la santé du roi Louis XV on ait été obligé de choisir une autre église. La sacristie et le chœur des religieux existaient derrière le maître-autel et la chapelle de Saint-Irénée était située à droite. Cette chapelle, en avancement sur le terrain qui termine la rue de Thou, occupait une partie du passage actuel, plus une petite surface du rez-de-chaussée au levant ; elle formait un carré d'à peu près cinq mètres de côté et avait une entrée représentée par celle du passage. En effet, dans l'acte de vente du claustral, il est question « de la cour au midi (de la rue à ouvrir) vis-à-vis la petite

(1) Père de Frédéric Hotelard, architecte, décédé il y a peu de temps.